

15 décembre 2003 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Message de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la préservation de l'environnement en Afrique, Alger le 15 décembre 2003.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs,

Berceau de l'humanité, l'Afrique est dépositaire d'un patrimoine naturel sans égal.

Ses forêts tropicales, ses déserts et ses zones humides s'étendent sur de vastes territoires où une nature encore vierge abrite et nourrit une biodiversité sans pareil.

Ses savanes sont parmi les derniers espaces de notre planète parcourus en toute liberté par les grands animaux.

Miracles de la vie, ses grands fleuves drainent des bassins immenses, fécondent les déserts qu'ils traversent et concentrent sur leurs rives des écosystèmes uniques où les hommes ont développé, depuis les temps immémoriaux, des modes de vie originaux et de riches civilisations.

Elle déroule sur des dizaines de milliers de kilomètres ses côtes et ses rivages, souvent encore intacts, sur deux mers et deux océans.

Ses paysages, qui portent encore l'empreinte des forces primordiales, composent une riche mosaïque, source inépuisable d'émerveillement et de spiritualité.

Mais cette beauté et cette richesse de la nature africaine sont fragiles et, en maint lieu, en danger.

Le réchauffement climatique menace la planète. Les écosystèmes du continent, à commencer par les forêts tropicales, jouent un rôle majeur dans la régulation globale du climat. Leur dégradation ne peut ainsi qu'amplifier le dérèglement en cours. Sans parler des désastres qui risquent de frapper l'Afrique elle-même en raison de ce phénomène.

Les déserts et la dégradation des sols progressent, sous l'effet de pratiques agricoles que la pression démographique rend désormais dangereuses.

Les fleuves s'enlisent en raison des prélèvements excessifs d'une irrigation mal maîtrisée et coordonnée, au moment même où les besoins en eau potable croissent en proportion de la population.

La destruction accélérée de la forêt tropicale voue à l'extinction un nombre considérable d'espèces animales et végétales dont beaucoup ne sont pas même répertoriées. Savons-nous combien de découvertes pour la santé et le bien-être de l'humanité ne pourront ainsi avoir lieu, du fait de la destruction d'un des plus grands réservoirs naturels de gènes et de substances chimiques de notre planète ? Et avons-nous le droit de procéder ainsi à l'appauvrissement de la vie ?

Le pillage des ressources naturelles, engendré par la nécessité et aggravé par les conflits et l'appât du gain, compromet le développement à long terme de régions entières.

Certes, par le passé, le développement d'autres régions du monde, et d'abord de l'Europe, s'est accompagné de dommages irrémediables à l'environnement. Et les pays riches n'ont pas encore trouvé les voies de modèles de production et de consommation compatibles avec les besoins de régénération de la nature. Mais les destructions infligées aujourd'hui à la nature africaine compromettent l'avenir du continent et de ses populations. Il est de notre responsabilité commune d'inventer en Afrique un nouveau modèle de développement propre, une nouvelle alliance entre l'homme et la nature.

alliance entre l'homme et la nature.

*

Cette tâche immense, elle incombe d'abord aux Africains. C'est pourquoi je suis particulièrement heureux de saluer aujourd'hui votre Conférence des partenaires pour la mise en oeuvre du plan d'action du NEPAD sur l'environnement.

Celle-ci vient couronner un processus ambitieux conduit par les Africains eux-mêmes, avec le soutien du Programme des Nations Unies pour l'Environnement et du Fonds pour l'Environnement Mondial. Je sais le rôle déterminant qu'y a pris le Président BOUTEFLIKA. Son engagement personnel a permis une mobilisation sans précédent dont nous mesurons aujourd'hui les résultats.

Par le plan d'action que vous avez adopté et les projets que vous avez élaborés se dessine une stratégie cohérente et coordonnée pour la préservation de l'environnement en Afrique.

Votre réponse couvre toute la gamme des défis que doit relever le continent et vos projets mettent l'accent sur le renforcement des capacités africaines, gage de succès de votre démarche. Ils tiennent compte des réalités sociales de l'Afrique contemporaine et s'inscrivent dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. En encourageant la coopération transfrontalière, ils contribueront à l'intégration régionale.

Ainsi, votre démarche participe-t-elle de l'ambition que s'est fixée la communauté internationale à Johannesburg en septembre 2002. C'est pourquoi il est de la responsabilité de celle-ci de vous apporter son soutien.

*

Depuis le sommet de Kananaskis, le G8 a fait alliance avec le NEPAD. Ce partenariat, confirmé par le sommet d'Evian, a été depuis élargi, dans le cadre d'un nouveau Forum, aux pays de l'OCDE ainsi qu'aux institutions multilatérales.

Il importe désormais, au moment où le NEPAD passe de la définition d'une stratégie à son exécution, que ce soutien se traduise en actes et que les financements ne soient pas un obstacle à la mise en oeuvre de bonnes politiques.

C'est pourquoi je souhaite que le G8 et le Forum pour le partenariat avec l'Afrique contribuent à la mobilisation de l'ensemble des ressources financières - publiques ou privées, locales ou internationales - au service de votre plan d'action.

D'ores et déjà, la France, qui contribue pour 164 millions d'euros au Fonds pour l'Environnement Mondial, a appuyé le vote d'une aide à sa mise en oeuvre.

Dans ses programmes de coopération bilatérale, elle examinera favorablement les projets qui relèvent de cette démarche. Et bien des priorités de la coopération française en Afrique rejoignent vos préoccupations : l'accès à l'eau et à l'assainissement, pour lequel le doublement de notre aide a été décidé ; la gestion des bassins des fleuves Sénégal ou Niger ou des forêts du bassin du Congo ; la lutte contre la désertification dans le Sahel ; ou encore l'élimination des stocks de pesticides périmés. Le gouvernement veillera à ce que le Fonds français pour l'environnement mondial appuie également l'entreprise que vous engagez aujourd'hui. Enfin, dans le cadre des remises de dettes consenties aux pays pauvres très endettés, les efforts de préservation de l'environnement doivent être mieux pris en compte.

Je plaiderai en outre auprès de nos partenaires du G8 pour que le plan d'action sur l'eau adopté à Evian soit mis en oeuvre au bénéfice d'abord de l'Afrique

Mesdames, Messieurs,

Votre démarche s'inscrit dans le cadre plus vaste du renforcement de l'action internationale au service de l'environnement.

Je fais appel à vous pour que vous donniez votre appui à la proposition de création d'une Organisation des Nations Unies pour l'Environnement. Etablie à Nairobi, et héritière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, cette organisation serait votre partenaire privilégié et incarnerait cette vocation écologique qui pourrait bien marquer la renaissance africaine du XXI^{ème} siècle.

" Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous empruntons celle de nos enfants. "

Conservons à l'esprit ces paroles de sagesse d'un grand amoureux de l'Afrique, et unissons nos

efforts pour transmettre aux générations futures ce patrimoine exceptionnel.